Parlement européen

60, rue Wiertz / Wiertzstraat 60
B-1047 Bruxelles / Brussel

**M. Sébastien Lecornu**
Premier ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris
France

*Bruxelles, le 4 novembre 2026*

Monsieur le Premier ministre,

Le 26 octobre, **l'armée américaine a interdit l'accès de sa base aérienne de Kadena, au Japon, aux véhicules du constructeur chinois BYD**, jugeant qu'ils présentaient un **risque sécuritaire « *inacceptable et impossible à atténuer* »**. Cette décision s'ajoute à une liste croissante de pays alliés, dont le Royaume-Uni et la Pologne, qui ont pris des mesures similaires. La France, elle, n'a encore adopté aucune restriction. Je souhaite appeler votre attention sur ce sujet.

Les véhicules BYD, comme beaucoup de véhicules connectés récents, sont de véritables plateformes de collecte de données. Caméras à 360°, capteurs laser (lidar), GPS et micros d'habitacle enregistrent en permanence leur environnement, et ces données peuvent être transmises au constructeur, notamment lors des mises à jour à distance. Le risque n'est pas théorique : **en septembre, des soldats norvégiens ont découvert lors d'un exercice militaire que leurs véhicules de location chinois avaient filmé leurs déplacements et jusqu'aux codes d'accès de portails sécurisés**.

Ce risque technique se double d'un risque juridique. **L'article 7 de la loi chinoise sur le renseignement national de 2017 impose à toute organisation et à tout citoyen de soutenir, d'assister et de coopérer au travail de renseignement de l'État.** Le Pentagone a d'ailleurs inscrit BYD, en juin dernier, sur sa liste des entreprises soutenant l'armée chinoise.

**Nos alliés en ont déjà tiré les conséquences.** La Pologne interdit depuis février 2026 les véhicules chinois sur ses sites militaires protégés, le Royaume-Uni restreint l'accès à certains sites depuis avril 2025 et Israël a banni ces véhicules de ses bases. En France, la Direction du renseignement et de la sécurité de la défense (DRSD) aurait alerté sur ces risques en août dernier, selon la presse, sans qu'aucune mesure publique ne suive.

Contact : francois.kalfon@europarl.europa.eu

Parlement européen

60, rue Wiertz / Wiertzstraat 60
B-1047 Bruxelles / Brussel

**La France ne peut être attentiste face à cette menace** dans le contexte de guerre hybride qu'elle connaît. Nous appelons donc le Gouvernement à suivre l'exemple donné par nos alliés et prendre sans attendre les mesures suivantes :

- **Interdire l'accès des véhicules BYD aux sites sensibles** (emprises militaires, infrastructures stratégiques à double-usage, opérateurs d'importance vitale, bâtiments ministériels).

- **Exclure BYD des marchés publics**, ainsi que **les constructeurs soumis à une obligation de coopération avec un État tiers**, pour les achats et locations de véhicules de l'État et de ses opérateurs.

- **Prévenir l'équipement de véhicules BYD** par les personnels occupant des **positions militaires et civiles sensibles**.

- **Mandater la DRSD et l'ANSSI pour mener une évaluation approfondie des risques** pour la sécurité nationale et la protection des systèmes d'information posés par les véhicules BYD.

- **Transposer NIS 2 sans délai.** Deux ans après l'échéance du 17 octobre 2024, le projet de loi Résilience, adopté par le Sénat en mars 2025, attend toujours son examen à l'Assemblée nationale. La Commission européenne a saisi la Cour de justice de l'Union en juillet dernier. Il est temps d'aligner la France sur nos standards européens.

Nous restons à la disposition de vos services pour échanger sur ces propositions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

**François Kalfon**
*Député européen*



Contact : francois.kalfon@europarl.europa.eu

Parlement européen

60, rue Wiertz / Wiertzstraat 60
B-1047 Bruxelles / Brussel

Signataires

- Valérie Devaux, députée européenne (Renew Europe)
- Chloé Ridel, députée européenne (S&D)
- Thomas Pellerin-Carlin, député européen (S&D)
- Murielle Laurent, députée européenne (S&D)
- Claire Fita, députée européenne (S&D)
- Christophe Clergeau, député européen (S&D)
- Emma Rafowicz, députée européenne (S&D)
- Jean-Marc Germain, député européen (S&D)

Contact : francois.kalfon@europarl.europa.eu